

Tétouan, le :

2 8 JUIL 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/0253

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Technologies Industrielles & Simulation, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Hassan SAMADI, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation)

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le :

2 8 JUIL 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/0253

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Réseaux et Systèmes, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Yassin LAAZIZ, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le :

2 8 JUN 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/0253

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Maintenance des Systèmes Mécatroniques, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Asaad CHAHBOUN, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation)

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

Pour le Président et P.O
Vice-Président Chargé des Affaires
Académiques

Jamal Eddine BENHAYOUN



Tétouan, le : Référence :

2 8 JUIL 2023

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/0253

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Management Industriel, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Lotfi CHRAIBI, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation)

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le: 28 JUIL 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/1253

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Management de la Qualité, Hygiène, Sécurité & Environnement (MQHSE& Risques Industriels), déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Mohammed Reda BRITEL, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation)

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le: 2 8 1111 2023

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/1253

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Logistique, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Aimad EL MOURABIT, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation)

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

> Pour le Président et P.O. Vice-Président Chargé des Affaires Académiques Jamal Eddine BENHAYOUN



Tétouan, le :

2 8 .1111 2023

Référence :

23/0253

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Génie des Systèmes Industriels, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Driss SARSRI, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

> Pour le Président et P.O. Vice-Président Chargé des Affaires Académiques Jamal Eddine BENHAYOUN



Tétouan, le: 28 1111 2023

Référence :

23/1253

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Génie Informatique, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Mohamed EL HADDAD, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

> Pour le Président et P.O. Vice-Président Chargé des Affaires Madémiques Jamal Eddine BENHAYOUN



Tétouan, le :

2 8 JUIL 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/0253

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Approfondissement (DCA) en Technologie de Conception et de Développement Web & Mobile, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Mohamed EL ALAMI HASSOUN, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le: 2 8 JUIL 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/1253

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Systèmes d'Information et Marketing Digital, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Mohamed GHAILANI, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le :

2 8 JUIL 2023

Référence :

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

23/0253

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Ingénierie & Technologies Industrielles, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Youness CHATER, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le: 2 8 JUIL 2023

Référence :

23/0253

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Mangement des Systèmes Industriels & Logistique Option 2 : Smart Industrie et Logistique ou SIL 4.0, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Abdelfettah SEDQUI, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le: 2 8 JUIL 2023

Référence :

23/0253

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Mangement des Systèmes Industriels & Logistique Option 1 : Supply Chain Management, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Oulaid KAMACH, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

> Pour le Président et P.O Vice-Président Chargé des Affaires



Tétouan, le :

2 8 JHH 2023

Référence :

23/0253

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

A

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Ingénierie des Systèmes et Management de Projet déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Abdelhak EZZINE, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1^{er} octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.





Tétouan, le :

2 8 .1111 2023

Référence :

23/0253

Le Président de l'Université Abdelmalek Essaâdi

Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Tanger

Objet : Accréditation de la Formation Continue couronnée par un Diplôme d'Université (Validée par le Conseil d'Université réuni le 26/07/2023).

Suite à l'expertise réalisée par la commission pédagogique de l'université et à son avis favorable concernant le dossier de demande d'accréditation du Diplôme du Cycle d'Etudes Supérieures Spécialisées (DCESS) en Ingénierie Informatique, Sécurité et Décision, déposé par l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Tanger dont le responsable est le professeur Hassan BADIR, le président de l'Université Abdelmalek Essaâdi, au nom du conseil d'université, donne son avis favorable pour l'accréditation de cette formation continue.

Cette formation est accréditée pour une seule promotion à partir du 1er octobre 2023. Néanmoins, elle doit débuter et se terminer durant les deux années de son accréditation.

Je vous sollicite de bien vouloir informer le responsable que la formation doit démarrer dans l'année de son accréditation (avant le 31 Décembre 2023), sinon, cette accréditation sera caduque.

Toute formation non ouverte ne pourra déposer une demande d'accréditation l'année d'après (responsable et formation).

Pour plus de précisions, la formation doit se dérouler exclusivement dans les locaux de l'université, sous votre autorité et dans le respect du cahier des charges et des consignes pédagogiques validées par le conseil d'université.

Documents à transmettre à la Présidence avant le démarrage de la formation :

- Programme d'emploi détaillé;
- Annonce d'ouverture de la formation.

Documents à transmettre à la Présidence à la fin de la formation ou lors de la demande de sa reconduction:

- Les rapports pédagogiques et financiers signés.

Tout en félicitant votre établissement pour cette action pédagogique innovatrice, à laquelle je souhaite plein succès, je vous prie de croire, cher collègue, en mes meilleurs sentiments.

> Pour le Président et P.O. Vice-Président Chargé des Affaires Académiques